

<https://enseignants.se-unsa.org/Nego-prealable-direction-d-ecole-le-SE-Unsa-met-en-garde-le-ministere>



Négo préalable direction d'école : le SE-Unsa met en garde le ministère

- Direction et fonctionnement d'école -

Date de mise en ligne : jeudi 3 septembre 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La situation des directeurs est explosive. Malgré la relance de l'agenda social pour les prochains mois, les personnels ne croient plus à des avancées significatives pourtant indispensables. Pour que les réponses apportées soient à la hauteur des besoins, le ministère doit assumer des mesures très coûteuses. Le SE-Unsa se mobilise aux côtés des directrices et directeurs, au travers de son alerte sociale et de l'action « Direction : on met la pression ! » pour que le gouvernement consente enfin à donner les moyens qui s'imposent.

De très fortes attentes et une situation intenable

Le SE-Unsa, malgré l'annonce par le ministère d'un agenda social autour de la direction d'école, a déposé une alerte sociale. Il a été reçu jeudi 3 septembre au ministère. Cette rencontre a été l'occasion de mettre en garde le ministère sur l'état d'exaspération, de désillusion et de forte défiance des directrices et directeurs d'école.

L'annonce d'un agenda social ne doit pas une fois de plus aboutir à des décisions cosmétiques qui ne changent rien à la vie quotidienne des directrices et directeurs. Les attentes des personnels sont immenses, la situation actuelle est intenable et les directrices et directeurs exaspérés.

Cette désillusion est alimentée par le ministère lui-même et ses annonces non concrétisées : la journée de décharge supplémentaire qui devait être octroyée en fin d'année 2019 est loin d'avoir été mise en place pour tous. Sans moyens supplémentaires, cette annonce a par ailleurs mis en tension le système en impactant les remplaçants et les enseignants devant partir en stage. Sans oublier les journées de décharges pour les écoles de 1 à 3 classes, pourtant réglementaires, mais qui ne sont toujours pas totalement mises en œuvre...

Des perspectives fragiles voire inexistantes

Annoncée au mois de juillet dernier, la reprise de l'agenda social a pour but d'aborder l'essentiel des thématiques qui auraient dû faire l'objet de négociation au cours du 1er semestre 2020.

Les perspectives sont fragiles concernant les deux principaux sujets de préoccupation des directeurs :

- L'accroissement du temps de décharge pour tous.
- La réduction de la lourdeur des tâches administratives qui nécessite la mise à disposition d'une aide administrative formée et pérenne.

C'est un investissement massif et sur plusieurs années qui est nécessaire.

Pour le SE-Unsa, il est également indispensable :

- d'obtenir une décharge totale de la responsabilité d'une classe attirée : elle doit être remplacée par un temps d'enseignement dans le cadre du projet d'école, sur le principe d'un maître surnuméraire, pour les directeurs qui ne sont pas complètement déchargés ;
- dans les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) ou les écoles avec des configurations d'accueil des élèves particulières, que des moyens en décharge supplémentaires soient octroyés pour expérimenter des organisations qui reconnaissent les difficultés liées à la direction de ces écoles ;
- que soit clarifié le périmètre décisionnel du directeur ;
- qu'une formation régulière et adaptée à leurs besoins soit mise en place ainsi que des réunions entre directrices et directeurs, sur leur temps de travail et en dehors de leur temps de décharge (lorsqu'ils ne sont pas déchargés à plein temps) ;
- d'avoir une rémunération à la hauteur des missions exercées par les directeurs.

Une circulaire creuse

La circulaire sur la direction d'école parue le 25 août dernier est une circulaire qui ne redéfinit pour ainsi dire rien et se contente d'être une déclaration d'intention. Elle n'apporte de premiers éléments de réponse que sur la question de la **formation des directeurs**, au niveau du principe, sans préciser comment le ministère sera en capacité d'opérationnaliser ses objectifs.

- **Réexamen des critères de décharges**

Même s'il est pertinent de ne pas se limiter aux seuls critères de la taille de l'école, introduire de nouveaux critères ne suffit pas pour impacter réellement la vie quotidienne de tous les directeurs et directrices d'école. Se pose également la question des moyens pour mettre en œuvre ces décharges supplémentaires, puisque la circulaire précise que *les décharges attribuées selon les règles actuelles resteront stables ou augmenteront*.

- **L'aide administrative**

Les pistes annoncées ne sont pas satisfaisantes : elles ignorent la nécessité d'une aide administrative formée et pérenne. Le ministère est déconnecté de la réalité quotidienne des directeurs et directrices. Ce sera une nouvelle fois aux directeurs de trouver du temps pour assurer la formation de personnels censés les aider, qui de surcroît, ne seront là que pour quelques mois. Alors que les directeurs manquent cruellement de temps, c'est une nouvelle mission qui vient s'ajouter à une liste déjà très longue ; peut-on appeler ça une aide ?

La circulaire annonce la possibilité d'utiliser les 1 600 jeunes en préprofessionnalisation pour prendre en charge des petits groupes d'élèves mais, là encore, le ministère ignore que c'est une charge supplémentaire que de devoir préparer le travail pour les élèves et, en même temps, accompagner le jeune qui doit prendre en charge les groupes d'élèves.

De premiers signes alarmants

Ce week-end, le ministère communiquait les stratégies de gestion en cas de contamination dans les écoles. C'est au directeur qu'il incombe d'établir la liste des personnes contacts à risque potentiel, c'est à lui qu'il revient d'établir la liste des élèves ayant partagé le même espace de récréation, de rentrer en contact avec le cas confirmé pour identifier les personnes ayant eu un contact rapproché, de transmettre ces listes à l'IA-Dasen, puis, enfin, c'est encore au directeur de mettre en place des mesures d'éviction.

Cette liste à la Prévert révèle à quel point l'administration ne peut se passer de l'élément essentiel pour l'école, les familles et les collectivités que constituent les directrices et directeurs d'écoles. Pourtant, quand il s'agit d'avoir le courage politique de faire les choix budgétaires qui s'imposent, ceux qui sont si prompts à solliciter les directeurs sont aux abonnés absents.

Après le dépôt de son alerte sociale et pour amplifier cette action, le SE-Unsa a maintenant besoin de vous tous. Afin d'agir, soutenez l'action [*Direction : on met la pression !*](#)